

### *Financement des programmes établis*

Notre spécialiste de la question, le député de New Westminster-Coquitlam, a fort clairement fait valoir que si le gouvernement fédéral n'est pas prêt à donner l'exemple et à prendre des initiatives, nous en reviendrons vite à l'époque où les universités et les établissements d'enseignement postsecondaire étaient la chasse gardée d'une petite élite. Pour le moment il s'agit, je le répète, d'établir un groupe de travail national représentant les pouvoirs publics, les étudiants du postsecondaire et les professeurs afin de pouvoir discuter de façon beaucoup plus éclairée du financement de l'enseignement postsecondaire.

En même temps nous devons faire face à la triste réalité du chômage, surtout chez les jeunes. Ils sont pris au piège. D'une part, ils se voient refuser l'accès à l'enseignement postsecondaire et d'autre part ils ne peuvent pas travailler. Bien souvent ils doivent rejoindre les rangs des assistés sociaux ou des chômeurs.

Mon temps de parole touche à sa fin. Je tiens à insister sur la gravité de la crise qui touche l'enseignement postsecondaire. J'exhorte le gouvernement fédéral à s'attaquer à ce problème, à retirer cette mesure régressive et à faire tout en son pouvoir pour que tous les Canadiens aient vraiment accès à l'enseignement postsecondaire, car il s'agit là d'un principe fondamental.

• (1220)

**Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood):** Monsieur le Président, je suis heureuse aujourd'hui de participer au débat sur le projet de loi C-12. A titre d'ex-professeur qui tient fermement à ce que nous ayons un réseau solide de collèges et d'universités, je me réjouis de pouvoir dire quelques mots des mesures législatives lamentables qu'on nous propose.

Par ce projet de loi, le gouvernement libéral cherche à plafonner à 6 et 5 p. 100 le financement de l'enseignement postsecondaire, comme il l'a fait pour tant d'autres domaines. Bien entendu, ce principe est déjà appliqué puisque la mesure est rétroactive et que le plafonnement est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 1983.

La représentante de New Westminster-Coquitlam (M<sup>me</sup> Jewett), critique de notre parti en matière d'enseignement supérieur, a déjà signalé la crise qui règne dans ce secteur. Ses propos n'avaient absolument rien d'exagéré.

Je vais tenter d'expliquer les antécédents de cette crise. C'est en 1977 que la formule de financement de l'enseignement postsecondaire a été modifiée. Le gouvernement venait alors d'adopter la formule globale, par laquelle les fonds n'étaient plus affectés à des fins bien précises. Il était donc possible, comme on l'a fait, de dépenser à d'autres fins l'argent destiné à l'enseignement supérieur. Le régime précédent était en fait une formule de partage par moitié. Sans entrer dans les détails, disons que le gouvernement fédéral accordait des subventions équivalentes aux dépenses des provinces. Par suite du changement, celles-ci ont commencé à délaissier le financement de l'enseignement postsecondaire au profit d'autres secteurs. A titre d'exemple, l'Ontario a réduit sa part de 50 à 30 p. 100 seulement. A l'heure actuelle, cette province s'apprête à prendre des mesures draconiennes en vue de comprimer les crédits des universités; elle songe même à supprimer certaines d'entre elles. La Nouvelle-Écosse est la seule à avoir maintenu son financement à 50 p. 100.

Comme le gouvernement fédéral prévoit réduire ses contributions dans ce domaine, c'est dire que les universités auront été touchées aux niveaux tant fédéral que provincial. Selon la formule établie en 1977, l'enseignement postsecondaire profiterait en 1983-1984 d'une hausse d'environ 11 p. 100, soit une injection supérieure à 100 millions de dollars. L'adoption de ce projet de loi signifiera un manque à gagner d'autant.

L'Association canadienne des professeurs d'université estime qu'on aurait besoin de 250 à 400 millions de dollars de plus que le financement actuel à la seule fin d'offrir les services essentiels. Pour faire face à la crise, les universités ont haussé les frais de scolarité et limité les inscriptions, de sorte qu'il est maintenant plus difficile d'aller à l'université ou d'y être admis. L'augmentation des frais de scolarité est énorme, allant jusqu'à 33 p. 100 dans le cas de la Colombie-Britannique.

Autrefois, l'Ontario permettait à tous les candidats qualifiés de faire des études dans une université ou dans un collège. Elle est en voie maintenant d'abandonner ce principe, laissant ainsi pour compte certains bons candidats. Les gouvernements fédéral et provinciaux sont responsables de cette détérioration qui prive les jeunes gens de leurs espérances.

On évalue à 100,000 le nombre de candidats qui n'ont pu entrer dans un établissement postsecondaire en Ontario ces deux dernières années, en raison du manque de places ou de l'absence d'une aide financière. En même temps, les jeunes gens doivent affronter une crise de l'emploi. Le taux de chômage chez les jeunes est encore plus élevé que dans la société canadienne en général, où il est déjà passablement fort à l'heure actuelle. Ainsi, à une époque où les perspectives d'emploi sont encore plus sombres en ce qui les concerne, les jeunes gens découvrent qu'il ne leur est pas possible de poursuivre des études universitaires, sous peine d'avoir à rembourser des dettes écrasantes. Et puisque l'on réduit les subventions accordées à l'enseignement, les jeunes n'ont d'autre choix que celui de contracter des emprunts. Ces dettes, ils doivent les rembourser quoi qu'il advienne, mais les possibilités qu'ils ont de se trouver du travail à la fin des études sont très minces.

Le plus ironique dans tout cela, c'est que nous continuons à importer de la main-d'œuvre qualifiée. Nous manquons encore en effet de spécialistes qui seraient formés au Canada en fonction des besoins du marché de l'emploi.

Je me permets de faire remarquer que ce sont les femmes qui sont le plus durement touchées par ces réductions. Depuis une dizaine d'années, on a calculé que 95 p. 100 de la croissance de l'emploi à plein temps était attribuable aux femmes. Il s'agit là d'un groupe qui auparavant était fort mal représenté dans les universités et collèges du pays. Nous constatons maintenant que les femmes cherchent à rattraper le temps perdu dans les ghettos traditionnels de l'emploi et à obtenir une formation qui leur permettra d'exercer la profession qui leur plaît; mais voici qu'un nouvel obstacle se dresse sur leur chemin, sous la forme de la réduction de l'aide financière accordée aux universités. Les femmes seront donc confinées à ces ghettos professionnels au moment même où elles commencent à jouir des mêmes avantages que les hommes sur ce plan. C'est là un des aspects fort désolant de la mesure dont nous sommes saisis. L'augmentation des frais de scolarité qu'il faut payer au moyen d'un emprunt rend aux femmes la tâche encore plus difficile, puisque celles-ci continuent à gagner des revenus inférieurs, et cela à condition qu'elles aient un emploi, bien entendu.